



[Plans et rapports annuels \(https://www.ontario.ca/plansetrapporportsannuels\)](https://www.ontario.ca/plansetrapporportsannuels) →

Stratégie de réduction de la pauvreté (Rapport annuel 2018)

Ce rapport renseigne sur la situation actuelle en Ontario en matière de pauvreté. Il indique que les progrès réalisés sont insuffisants étant donné que le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens vivant dans la pauvreté ou exposés au risque de connaître la pauvreté est encore trop élevé.

Message de la ministre

En Ontario, nous nous occupons les uns des autres.

Nos petites et grandes villes sont peuplées de voisins qui aident leurs voisins, faisant preuve de compassion envers les personnes se trouvant dans une situation précaire qui ont le plus besoin d'aide. Le filet de sécurité sociale de l'Ontario a été constitué à partir de ce postulat.

Près de deux millions de personnes en Ontario, des petites collectivités rurales aux grands centres urbains, vivent dans la pauvreté pour des raisons indépendantes de leur volonté. Cela représente une personne sur sept parmi nos voisins.

La pauvreté rend les personnes vulnérables. Elle emprisonne les femmes dans des situations de violence. Elle fait d'elles des cibles faciles de l'exploitation sexuelle. Elle empêche les parents d'être en mesure de s'occuper convenablement de leurs enfants et freine l'intégration des réfugiés en tant que membres à part entière de nos communautés.

Notre gouvernement sait que nous pouvons faire mieux et que nous devons :

- encourager la croissance économique et les possibilités
- accompagner les vers l'emploi
- soutenir les personnes handicapées avec dignité
- concevoir des services axés sur l'échelon local
- diminuer la bureaucratie
- et restaurer la responsabilisation et la confiance

Il s'agit des piliers qui sous-tendent notre approche pangouvernementale visant aider les personnes à briser le cycle de la pauvreté. C'est notre motivation transformer un système inefficace et disparate en une feuille de route interministérielle qui place de nouveau les personnes au centre du gouvernement.

Nous changeons notre façon de penser et nous remettons en cause le statu quo lorsque les programmes continuent de renforcer les silos et de présenter des obstacles. En reliant les initiatives

qui soutiennent en fait les personnes dans le besoin, nous allons faire de l'Ontario un lieu au sein duquel les populations vulnérables peuvent bénéficier d'un soutien valable, obtenir un coup de main et améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Nous avons démarré par un plan visant à réformer l'aide sociale.

Au cours des 15 dernières années, le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens contraints de recourir à l'aide sociale a connu une hausse vertigineuse de 55 p. 100. Aujourd'hui, près d'un million de personnes dépendent de l'aide sociale en Ontario, ce qui représente un coût annuel de 10 milliards de dollars.

La population de l'Ontario a demandé un vrai leadership et des mesures concrètes permettant enfin d'accorder la première place à leurs priorités. Les Ontariennes et les Ontariens méritent un système qui fonctionne bien et qui permet à leurs voisins et familles de s'extraire de la pauvreté, tout en évitant à d'autres personnes de tomber dans la pauvreté dans un premier temps. Notre plan est fondé sur une approche plus efficace et durable visant à aider les personnes trouver et à garder de bons emplois, et à obtenir de meilleurs résultats.

En tant que ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté, je crois en des programmes solides et réalisables pour soutenir les personnes qui en ont besoin et j'invite tous nos partenaires à être des parties prenantes de la solution. De véritables progrès nécessitent une collaboration du gouvernement fédéral, des administrations municipales, du secteur privé, des philanthropes, des fournisseurs de services à l'échelon local et des collectivités. Les personnes les plus vulnérables en Ontario comptent sur nous pour prendre les bonnes décisions.

Le meilleur filet de sécurité sociale est une société charitable et bienveillante au sein de laquelle chaque personne, et non uniquement le gouvernement, est une partie prenante de la solution. Les meilleures conditions sociales sont celles dans lesquelles les personnes qui en sont capables font partie de la population active. Et il n'y a pas de meilleur programme social qu'un emploi.

Je suis convaincue qu'en unissant nos forces, nous pouvons améliorer la vie de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens.

L'honorable Lisa MacLeod

Ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Condition féminine, immigration et réduction de la pauvreté

La pauvreté en quelques chiffres

La *Loi de 2009 sur la réduction de la pauvreté* en Ontario exige l'établissement d'un rapport annuel sur les indicateurs de réduction de la pauvreté. Les indicateurs renseignent sur la situation actuelle en Ontario en matière de pauvreté, notamment le pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté, l'état de préparation des enfants à la réussite scolaire, et le pourcentage de la population active qui est sans emploi pendant une longue période.

Les données courantes révèlent qu'un nombre bien trop élevé d'Ontariennes et d'Ontariens, en particulier des enfants, vivent dans la pauvreté ou sont confrontés à des difficultés qui les exposent au risque de connaître la pauvreté, et que depuis bien trop longtemps, la population n'est plus au centre des décisions prises par le gouvernement. Depuis neuf mois, notre gouvernement travaille d'arrache-

ped, déterminé à tenir les promesses qu'il a faites à la population, tout en remettant l'Ontario sur la voie de l'équilibre. Nous devons nous attacher à résoudre les problèmes de longue date de façon à favoriser le succès.

Indicateurs de réduction de la pauvreté

Indicateur	Données actuelles	Quelle a été l'évolution?
Pauvreté infantile Pourcentage d'enfants vivant dans une famille dont le revenu du ménage est inférieur à la moitié du revenu médian des ménages, sur la base de l'année 2012.	15,4 %	D'après les données les plus récentes disponibles (2016), environ 410 000 enfants vivaient dans la pauvreté, soit 15,4 p. 100 des enfants. Cela représente une augmentation du nombre d'enfants de 28 000, soit 1 p. 100, par rapport à l'année précédente [1] .
Niveau de pauvreté Pourcentage d'enfants vivant dans une famille dont le revenu du ménage est inférieur à 40 p. 100 du revenu médian des ménages, sur la base de l'année 2012.	6,9 %	Tandis que le pourcentage global d'enfants vivant dans la pauvreté a augmenté, le pourcentage d'enfants vivant dans une grande pauvreté a diminué. En 2016, environ 183 000 enfants vivaient dans une grande pauvreté, soit 6,9 p. 100 des enfants, ce qui représente une baisse de 15 000, soit 0,6 p. 100.
Poids à la naissance Pourcentage de nouveau-nés ayant un poids à la naissance considéré comme sain.	80,8 %	Les bébés qui naissent dans une famille à faible revenu peuvent être plus susceptibles d'avoir un poids à la naissance inférieur ou supérieur à la normale, ce qui peut être associé à des facteurs de risque de pauvreté plus tard dans la vie. Les données de 2017-2018 indiquent qu'il a y eu peu d'évolution par rapport à l'année précédente, à savoir une augmentation de 0,2 p. 100 du nombre de bébés ayant un poids santé à la naissance.
Maturité scolaire Pourcentage d'enfants âgés de cinq à six ans qui présentent un bon état d'avancement	À venir	Les enfants qui sont prêts pour l'apprentissage scolaire ont de meilleures chances de réussir en tant

Indicateur	Données actuelles	Quelle a été l'évolution?
dans cinq domaines du développement de l'enfance et sont prêts pour l'apprentissage scolaire, d'après l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).		qu'élèves et d'obtenir de meilleurs résultats plus tard dans la vie. La collecte des données correspondant à cet indicateur a lieu tous les trois ans. Les prochains résultats seront disponibles au printemps 2019.
Progrès scolaires des élèves de 3e et de 6e année Pourcentage des élèves de 3e et de 6e année qui obtiennent des résultats correspondant aux deux niveaux les plus élevés à des tests de lecture, d'écriture et de mathématiques à l'échelon provincial.	70 %	En 2017-2018, 70 p. 100 des élèves de 3e et de 6e année ont atteint la norme provinciale concernant les progrès scolaires, contre 71 p. 100 l'année précédente.
Obtention du diplôme d'études secondaires Pourcentage des élèves ayant débuté les études secondaires au même moment qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires dans les cinq ans suivant leur entrée en 9e année.	86,3 %	Les données les plus récentes, datant de 2017, indiquent un taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en Ontario de 86,3 p. 100, par rapport à un taux de 86,5 p. 100 en 2016.
Mesure relative au logement en Ontario Pourcentage des ménages ayant des enfants de moins de 18 ans qui perçoivent un revenu inférieur à 40 p. 100 du revenu médian des ménages et consacrent plus de 40 p. 100 de leur revenu au logement.	5,1 %	La Mesure relative au logement en Ontario permet de mettre en évidence la pression exercée par le coût du logement sur les familles les plus vulnérables. Selon les dernières données disponibles (2016), 74 000 ménages ayant des enfants de moins de 18 ans (5,1 p. 100) vivent dans une grande pauvreté et consacrent plus de 40 p. 100 de leur revenu au logement. Cela représente une amélioration par rapport à l'année précédente (2015), pour laquelle 77 000 ménages (5,3 p. 100) remplissaient ces deux critères.
Jeunes ni étudiants, ni employés, ni en formation Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni	10,9 %	Un jeune sur dix ne travaille pas et ne fait pas d'études. Les dernières données, datant de 2018, indiquent

Indicateur	Données actuelles	Quelle a été l'évolution?
étudiants, ni employés, ni en formation.		qu'environ 308 200 jeunes, soit 10,9 p. 100 des jeunes, ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation, contre 11,1 p. 100 l'année précédente.
Chômage de longue durée Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans sur le marché du travail, mais sans emploi depuis au moins 27 semaines.	1,0 %	Environ 59 800 Ontariennes et Ontariens âgés de 25 à 64 ans sont confrontés au chômage de longue durée. Les données de 2018 indiquent qu'il a y peu d'évolution par rapport à l'année précédente, à savoir une diminution de 0,2 p. 100 du taux de chômage de longue durée des adultes.
Taux de pauvreté des populations vulnérables Pourcentage de personnes, âgées de plus de 16 ans, issues de groupes de population jugés vulnérables et dont le revenu du ménage est inférieur à la moitié du revenu médian des ménages. Outre les personnes handicapées, pour lesquelles le taux de pauvreté est calculé séparément, les quatre groupes visés par cet indicateur sont les suivants : 1. les nouveaux arrivants 2. les mères seules 3. les personnes seules âgées de 45 à 64 ans 4. les Autochtones vivant hors réserve	Personnes handicapées : 20 % Autres groupes vulnérables : 29,2 %	Les données les plus récentes, datant de 2016, indiquent que le taux de pauvreté pour les personnes handicapées était de 20 p. 100 et que le taux de pauvreté pour les quatre autres groupes vulnérables s'élevait à 29,2 p. 100, contre 22,8 p. 100 et 28,4 p. 100 respectivement l'année précédente. Les taux de pauvreté pour chacun des groupes varient.
Itinérance Taux d'itinérance chronique par tranche de 10 000 personnes. Cet indicateur se fonde sur le recensement des personnes sans logement à l'échelle locale réalisé par les 47 gestionnaires de services de la province.	Non disponibles	Les données ont été recueillies pour la première fois en 2018 et l'indicateur d'itinérance n'est pas encore disponible.

Perspectives d'avenir

Un trop grand nombre de personnes vivent dans la pauvreté en Ontario. Notre gouvernement travaille pour la population, en recherchant de nouveaux moyens d'aider les personnes les plus vulnérables et en étudiant de quelle façon toutes les Ontariennes et tous les Ontariens peuvent unir leurs efforts pour obtenir de meilleurs résultats.

La réforme de l'aide sociale aidera les personnes à se remettre sur la bonne voie et à conserver une part plus importante de leur revenu.

Les initiatives en faveur d'un « Ontario ouvert aux affaires » stimuleront la croissance économique et la création d'emplois de qualité, ce qui favorisera la réussite des employeurs et des employés.

Le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) aidera les Ontariennes et les Ontariens à faible revenu à conserver une plus grande part de leur argent durement gagné. Jusqu'à 1,1 million de travailleurs à faible revenu et touchant le salaire minimum recevront un montant pouvant atteindre 850 dollars au titre de l'allègement d'impôt sur le revenu des particuliers en Ontario.

La réduction des frais de scolarité pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de toutes les universités et de tous les collèges publics de l'Ontario signifie que les étudiantes et les étudiants de la province et leurs familles garderont cet argent dans leurs poches. Rétablir la viabilité financière du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) permettra aux générations futures d'étudiantes et d'étudiants d'avoir accès à un soutien financier pour payer leurs études postsecondaires.

Nous sommes déterminés à aider les personnes qui en ont le plus besoin, de manière responsable sur le plan financier. La *Loi de 2009 sur la réduction de la pauvreté* exige que le gouvernement de l'Ontario évalue la stratégie de réduction de la pauvreté au moins tous les cinq ans, puis qu'il élabore et rende publique une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté en Ontario. Nous nous réjouissons de travailler ensemble pour continuer à avancer en matière de réduction de la pauvreté et aider toutes les Ontariennes et tous les Ontariens à connaître la prospérité.

Mis à jour : 1 avril 2019

Date de publication : 29 mars 2019

Liens connexes

[Réduire la pauvreté en Ontario \(https://www.ontario.ca/fr/page/reduire-la-pauvrete-en-ontario\)](https://www.ontario.ca/fr/page/reduire-la-pauvrete-en-ontario)

[Stratégie de réduction de la pauvreté \(Rapport annuel 2017\) \(https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-ontarienne-de-reduction-de-la-pauvrete-rapport-annuel-2017\)](https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-ontarienne-de-reduction-de-la-pauvrete-rapport-annuel-2017)

[Stratégie de réduction de la pauvreté \(Rapport annuel 2016\) \(https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-de-reduction-de-la-pauvrete-rapport-annuel-2016\)](https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-de-reduction-de-la-pauvrete-rapport-annuel-2016)

Notes en bas de page

- [1] [^] Par rapport à l'année de base 2012, pour laquelle le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté s'élevait à environ 505 000, cela représente une baisse de 18,8 p. 100